

VILLE DE ROYAN



COMMANDE PUBLIQUE  
AFFAIRES JURIDIQUES

D 18.614-2

MARCHES PUBLICS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

REÇU  
25 OCT. 2018

S/P ROCHEFORT

Ville de ROYAN  
Commande Publique - Affaires Juridiques  
Hôtel de Ville  
80 avenue de Pontailiac  
CS n°80218  
17205 ROYAN Cedex

PRESTATIONS DE CONSEIL JURIDIQUES  
POUR LES BESOINS DE LA VILLE DE ROYAN

Lot n°2 : Droit de l'Urbanisme et Aménagement du Territoire

Acte d'Engagement du lot n°2

N° de marché

1	8	1	2	0	0	8	-002
---	---	---	---	---	---	---	------

## ACTE D'ENGAGEMENT

▪ Pouvoir Adjudicateur :

VILLE DE ROYAN

▪ Code d'identification national de la Ville de ROYAN (= n° de SIRET) :

211 703 061 000 13

▪ Objet du Marché :

*PRESTATIONS DE CONSEILS JURIDIQUES POUR LES BESOINS DE LA VILLE DE ROYAN*

▪ Mode de passation et forme de marché :

MARCHE PUBLIC passé en PROCEDURE ADAPTEE en application de l'article 29 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

▪ Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Monsieur le Maire

▪ Ordonnateur :

Monsieur le Maire

▪ Comptable public assignataire des paiements :

Madame la Trésorière Principale de ROYAN

## SOMMAIRE

ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT

ARTICLE 2 : OFFRE DE PRIX

ARTICLE 3 : DUREE DU MARCHE ET CONDITIONS GENERALES D'EXECUTION

ARTICLE 4 : PAIEMENT

ARTICLE 5 : PENALITES CONTRACTUELLES

ARTICLE 6 : ENGAGEMENTS DU CANDIDAT

ANNEXE N° 1 : RELATIVE A LA DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE

ANNEXE N° 2 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

**Lot n°2- Droit de l'Urbanisme et Aménagement du Territoire**

**ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT**

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces du marché, et des documents qui y sont mentionnés, conformément à leurs clauses et stipulations, et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 48 de l'Ordonnance 2015-899 du 23 Juillet 2015 relative aux marchés publics,, soit dans le cadre du dispositif MPS (Marché Public Simplifié) tel que décrit dans le règlement de la consultation, objet des présentes, ou hors du cadre dudit dispositif,

Le signataire (Candidat individuel),

Maître Jean CAPIAUX

Agissant en qualité de

Candidat entrepreneur, en son nom propre

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale

Cabinet Jean CAPIAUX

Adresse

27 quai Anatole France – 75007 PARIS

Adresse électronique : [j.capiaux@cab-avocats.fr](mailto:j.capiaux@cab-avocats.fr)

Numéro de téléphone : 01.44.42.99.60 Télécopie : 01.44.18.04.38

Numéro de SIRET : 377 502 323 00035 Code APE : 6910 Z

Numéro de TVA intracommunautaire : FR 68 377 502 323

engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale

.....  
Adresse

.....  
Adresse électronique : .....

Numéro de téléphone : ..... Télécopie : .....

Numéro de SIRET : ..... Code APE : .....

Numéro de TVA intracommunautaire : .....

Le mandataire (Candidat groupé),

M .....

Agissant en qualité de

.....  
désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale

.....  
Adresse

Adresse électronique : .....

Numéro de téléphone : ..... Télécopie : .....

Numéro de SIRET : ..... Code APE : .....

Numéro de TVA intracommunautaire : .....

S'engage, au nom des membres du groupement<sup>1</sup>, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le Cahier des Clauses Particulières (C.C.P.), les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée dans les documents de la consultation.

Je reconnais expressément prendre connaissance de la possibilité d'exercer un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois à compter de la publicité par toute mesure appropriée (affichage, avis d'attribution...) de la date de signature du marché et de ses modalités de consultation, à savoir la consultation des documents auprès du service Commande Publique Affaires Juridiques (C.P.A.J.), 80 avenue de Pontaillac, CS 80218 – 17200 ROYAN dans le respect des secrets protégés par la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs en consultant le site internet de la Ville de ROYAN à l'adresse suivante : <http://www.ville-royan.fr> (rubrique « en 1 clic ») et/ou le site internet du profil acheteur DEMAT-AMPA.FR à l'adresse électronique suivante : [demat-ampa.fr](http://demat-ampa.fr) et/ou le Journal Officiel de l'Union Européenne [http://simap.europa.eu/index\\_fr.htm](http://simap.europa.eu/index_fr.htm), et/ou le site internet du BOAMP à l'adresse électronique suivante : <http://www.boamp.fr>.

Par conséquent, je ne pourrais en aucun cas opposer une méconnaissance du délai et des modalités d'exercer ledit recours précité.

<sup>1</sup> Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

En cas de discordance entre les dispositions du présent marché et le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de Fournitures Courantes et de Services (C.C.A.G.PI), les présentes prévalent.

**ARTICLE 2 : OFFRE DE PRIX**

Les prestations faisant l'objet du présent marché seront rémunérées par application d'un prix trimestriel global et forfaitaire. D'une manière générale, en cas de discordance entre des montants figurant en chiffres et ceux en lettres, seuls les montants indiqués en lettres prévaudront à défaut d'avoir fait l'objet d'une rectification lors d'échanges dans le cadre de précisions demandées par le pouvoir adjudicateur, ou lors de la négociation éventuelle ou de mise au point avec le(s) candidat(s) retenu(s).

Les prix comprennent la réalisation des prestations et toutes les charges et les frais afférents à cette réalisation.

L'évaluation de l'ensemble de la prestation est fixée forfaitairement par trimestre. Elle est décomposée dans le tableau ci-après en mettant en évidence les montants hors T.V.A. et de la T.V.A. :

**(à compléter par le candidat)**

Montant H.T.	3.500 euros
T.V.A. (taux de 20 %)	700 euros
Montant T.T.C.	4.200 euros
Soit en toutes lettres T.T.C.	Quatre mille deux cent euros

Déclaration de sous-traitance au moment de l'offre :

- Le ou les actes spéciaux de sous-traitance n°.....annexé(s) au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que l'on envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement. Les noms et les conditions de paiement de ces sous-traitants ainsi que le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.
- Chaque acte spécial de sous-traitance constitue une demande d'acceptation du sous-traitant et d'agrément de ses conditions de paiement, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement.
- Le montant total des prestations que l'on envisage de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Montant Hors Taxes : ..... Euros

TVA (taux de ..... %) : ..... Euros

Montant Toutes Taxes Comprises : ..... Euros

Soit en lettres :

.....

.....

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur<sup>2</sup> :

un compte unique ouvert au nom des membres du groupement ou du mandataire,

les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

**NB :** Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considèrera que seules les dispositions du C.C.P. s'appliquent.

.....  
 ☞ *Cocher la case correspondant à votre situation*

Conformément au C.C.P., la ou les entreprises ci-après désignées :

refusent<sup>3</sup> de percevoir l'avance,

acceptent de percevoir l'avance.

**NB :** Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

### **ARTICLE 3 : DUREE DU MARCHÉ ET CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXECUTION**

Le marché est conclu pour une période initiale de 1 (un) an, à compter de la notification du marché. Ce marché peut être reconduit tacitement deux fois pour une période de 1 (un) an chacune, soit une durée globale maximale possible de trois (3) ans au total. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 (trois) mois avant la fin de la durée de validité du marché. Le titulaire du marché ne peut pas refuser la reconduction du marché.

Les autres délais d'exécution des prestations seront repris, le cas échéant, à chaque demande de prestation juridique adressée au titulaire.

### **ARTICLE 4 : PAIEMENT**

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

▪ Ouvert au nom de : Maître Jean CAPIAUX.....

Pour les prestations suivantes : Prestations de conseils juridiques pour la ville de Royan .....

Domiciliation : CIC LEVALLOIS .....

Code Banque : 30066..... Code Guichet : 10341..... N° de compte : 00010001201.....

Clé RIB : 05 IBAN : FR76 3006 6103 4100 0100 0120 105 BIC : CMCIFRPP

▪ Ouvert au nom de : .....

<sup>3</sup> Cocher la case correspondant à votre situation

Pour les prestations suivantes : .....

Domiciliation : .....

Code Banque : ..... Code Guichet : ..... N° de compte : .....

Clé RIB : ..... IBAN : ..... BIC : .....

▪ Ouvert au nom de : .....

Pour les prestations suivantes : .....

Domiciliation : .....

Code Banque : ..... Code Guichet : ..... N° de compte : .....

Clé RIB : ..... IBAN : ..... BIC : .....

**ARTICLE 5 : PENALITES CONTRACTUELLES**

En cas de manquement à la réglementation relative au travail dissimulé, le pouvoir adjudicateur, donneur d'ordre, peut appliquer au titulaire une pénalité égale à 10 % du montant du contrat si ce dernier ne s'acquitte pas des formalités mentionnées aux articles L.8221-3 à L. 8221-5 du Code du Travail.

Si, dans le cadre du dispositif d'alerte, le cocontractant n'a pas donné suite à la mise en demeure de régulariser sa situation, le pouvoir adjudicateur pourra soit appliquer la pénalité contractuelle ci-avant dénommée, soit rompre le contrat, sans indemnités, aux frais et risques du titulaire du marché.

**ARTICLE 6 : ENGAGEMENTS DU CANDIDAT**

J'affirme (nous affirmons), sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs, que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles 45 et 48 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et de l'article 48-I-1° du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

En sus de l'obligation de transmission des documents de candidature définis dans le règlement de consultation, soit dans le cadre du dispositif MPS (Marché Public Simplifié) ou hors du cadre dudit dispositif, et sous peine de résiliation du marché au torts du titulaire, je m'engage à fournir, en

application des dispositions de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 et du Code du Travail (C.T.), les documents suivants :

- une attestation de fourniture de déclarations sociales datant de moins de 6 mois (article D. 8222-5-1° du C.T.), et ce tous les six mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché ;
- les attestations de régularité fiscale des organismes référents (article 51-III du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016),
- dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé, le cas échéant, la liste nominative des salariés étrangers qui seraient susceptibles d'être employés (articles D. 8254-2 à D. 8254-5 du C.T.),

Situation où le cocontractant est établi ou domicilié à l'étranger :

En sus de l'obligation de transmission des documents de candidature définis dans le règlement de consultation, et sous peine de résiliation du marché au torts du titulaire, je m'engage à fournir, en application des dispositions de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 et du code du travail, et ce tous les six mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché, les documents suivants :

- un document attestant de la régularité de ma situation sociale au regard du règlement (CE) n° 883/2004 du 29 avril 2004 ou d'une convention internationale de sécurité sociale et, lorsque la législation du pays de domiciliation le prévoit, un document émanant de l'organisme gérant le régime social obligatoire et mentionnant que je suis à jour de mes déclarations sociales et du paiement des cotisations afférentes, ou un document équivalent ou, à défaut, une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L. 243-15 du Code de la Sécurité Sociale (article D.8222-7-1°- b) du C.T.) (article 51-III du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016) ;
- au titre de la régularité fiscale, si je suis assujetti à la T.V.A. en France, un document mentionnant
  - mon numéro individuel d'identification attribué en application de l'article 286 ter du Code Général des Impôts, ou, si je n'y suis pas tenu, un document mentionnant mon identité et mon adresse, ou de mon représentant fiscal ponctuel en France (article D. 8222-7-1°- a) du C.T.) (article 51-III du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016) ;
- dans le cas où mon immatriculation à un registre professionnel dans le pays d'établissement ou de domiciliation est obligatoire (article 46-I-1° du C.M.P.) :
  - soit un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription (article D.8222-7-2°- a) du C.T.)
  - soit un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel (article D.8222-7-2°- b) du C.T.)
  - pour les entreprises en cours de création : un document émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre datant de moins de 6 mois. (article D.8222-7-2°- c) du CT),

- dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé, la liste nominative des salariés étrangers qui seraient susceptibles d'être employés (articles D. 8254-2 à D. 8254-5 du C.T.).

Je m'engage à fournir, lors de la conclusion du marché, en application des dispositions de l'article article 51-III du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, pour prouver la régularité de ma situation fiscale et sociale, si je suis établi dans un Etat autre que la France, une déclaration sous serment, en remplacement du certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Je reconnais que cette déclaration sous serment ne peut, en aucun cas, revêtir la forme d'une attestation sur l'honneur établie par mes soins, et que celle-ci doit être réalisée devant un tiers habilité et respecter une certaine solennité.

De plus, et sous peine des mêmes sanctions, je m'engage à fournir obligatoirement chaque année, si la durée du contrat est supérieure à un an, les attestations d'assurances à jour désignés au présent acte d'engagement.

J'accepte sans réserve les clauses du C.C.P. du présent marché, ainsi que les autres pièces du marché dont les originaux conservés par la collectivité font seuls foi.

#### ENGAGEMENT DU CANDIDAT

*Fait en un seul original*

A Paris

Le 7 juillet 2018

**Signature du candidat**

*Porter la mention manuscrite*

*Lu et approuvé*

*Lu et approuvé*

REÇU  
25 OCT. 2018  
SIP ROCHEFORT

Jean CAPIAUX  
Avocat à la Cour  
27, Quai Anstole France  
75007 PARIS  
Tél. 01 44 42 99 60  
Touche B 484

#### ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

A ROYAN

le 16 octobre 2018

Pour le Maire de la Ville de Royan,  
par délégation  
Le Premier Adjoint,

Jean-Paul CLECH

La Ville de ROYAN représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 2 octobre 2017 intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 4 octobre 2017 compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par son Premier Adjoint, Monsieur Jean-Paul



CLECH, en vertu de l'arrêté ASG n°17.2647 en date du 5 octobre 2017, lui portant délégation de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 6 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Elle est complétée par les annexes suivantes<sup>4</sup> :

- Annexe n°1 relative à la présentation d'un sous-traitant ;
- Annexe n°2 relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement ;
- Autres annexes (A préciser) ;

**NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE (Date d'effet du marché)**

---

*En cas de remise contre récépissé :*

*Le titulaire signera la formule ci-dessous :*

*« Reçu à titre de notification une copie du présent marché »*

A ..... le .....<sup>5</sup>

Signature

---

<sup>4</sup> Cocher la case correspondante

<sup>5</sup> Date et signature originales

En cas d'envoi en LR/AR (Lettre recommandée avec accusé de réception) :

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du marché)

## NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

---

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1  La totalité du marché dont le montant est de *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

.....  
.....

2  La totalité du bon de commande n° .....

Afférent au marché (indiquer le montant en chiffres) : .....

et en lettres : .....

3  La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à *(indiquer en chiffres et en lettres)* :

.....

4  La partie des prestations évaluée à *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

.....

et devant être exécutée par .....

en qualité de : .....

membre d'un groupement d'entreprise

sous-traitant

A .....

le .....<sup>6</sup>

Signature

### **MODIFICATION(S) ULTERIEURE(S) AU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE**

*(A renseigner autant de fois que nécessaire)*

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée (*indiquer l'unité monétaire d'exécution du marché et le montant en lettre*) à :

.....

.....

Montant initial :

- Ramené à : .....

- Porté à : .....

A .....

le .....<sup>7</sup>

Signature

<sup>6</sup> Date et signature originales

<sup>7</sup> Date et signature originales

**ANNEXE N°1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT**  
**relative à la présentation d'un sous-traitant ou ACTE SPECIAL**

**A- Identification du Pouvoir Adjudicateur**

Acheteur : VILLE DE ROYAN  
80 avenue de Pontailiac  
CS n° 80218  
17205 ROYAN CEDEX  
Tél: 05 46 39 56 56  
Télécopie: 05 46 39 56 57

Personne habilitée à donner les renseignements : *(nantissements ou cessions de créances)*

**Monsieur le Député-Maire**

Comptable assignataire des paiements : **Monsieur le Trésorier Principal de ROYAN**

**B- Objet du Marché Public ou de l'Accord-Cadre**

Objet du marché : Prestations de conseils juridiques pour la Ville de ROYAN  
Lot n°2: Droit de l'Urbanisme et Aménagement du Territoire

Nom ou dénomination et adresse du candidat ou du titulaire :

.....

**C- Objet de la Déclaration du Sous-traitant**

La présente déclaration de sous-traitance constitue : *(Cocher la case correspondante)*

- une annexe à l'acte d'engagement remis par le candidat ;
- un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement ;
- un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du
- .....

**D- Identification du Candidat ou du Titulaire du Marché Public ou de l'Accord-Cadre**

Nom, prénom, raison ou dénomination sociale :

.....  
Adresse de l'établissement et du siège social (si elle est différente de celle de l'établissement) :

.....  
Adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, et numéro de SIRET :  
.....  
.....

En cas de groupement d'entreprises candidat ou titulaire, nom du mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations :

.....  
.....  
**E- Identification du Sous-traitant**

■ Nom commercial et dénomination sociale du sous-traitant, adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie et numéro SIRET :

.....  
.....  
■ Forme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

.....  
.....  
■ Numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers, au centre de formalité des entreprises :

.....  
.....  
■ Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : *(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant)*  
.....

- Le sous-traitant déclare remplir les conditions pour avoir droit au paiement direct (*article 134 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016*): (Cocher la case correspondante)

NON

OUI

#### F- Nature et Prix des Prestations Sous-traitées

- Nature des prestations sous-traitées :

.....

- Montant des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant :

- a) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :

▪ Taux de la T.V.A. : .....

▪ Montant maximum H.T. : .....

▪ Montant maximum T.T.C. : .....

- b) Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de travaux sous-traités relevant de l'article 283-2 nonies du code général des impôts :

▪ Taux de la T.V.A. : autoliquidation (la T.V.A. est due par le titulaire)

▪ Montant maximum maximum hors T.V.A. : .....

▪ Montant maximum T.T.C. : .....

- Modalités de variation des prix :

.....

#### G- Conditions de Paiement

- Compte à créditer : (Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal)

.....

.....  
Nom de l'établissement bancaire :

.....  
Numéro de compte : .....

■ Conditions de paiement prévues par le contrat de sous-traitance :

.....  
■ Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance :  NON  OUI  
*(article 135-II du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016) (Cocher la case correspondante)*

#### **H- Capacités du sous-traitant**

Le sous-traitant mentionne ses capacités professionnelles, techniques et financières suivantes, demandées par le pouvoir adjudicateur :

.....  
.....  
.....  
Le sous-traitant produit, en annexe du présent document, les documents justifiant de ses capacités professionnelles, techniques et financières évoquées ci-dessus.

#### **I- Attestations sur l'Honneur du Sous-traitant**

Le sous-traitant déclare sur l'honneur :

**a) Condamnation définitive :**

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 225-1, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du Code Pénal, à l'article 1741 du Code Général des Impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L.

2339-11-1 à L. 2339-11-3 du Code de la Défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du Code Pénal ;

**b) Lutte contre le travail illégal :**

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du Code du Travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;

- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du Code du Travail ;

**c) Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés :** pour les marchés publics et accords-cadres soumis au Code des Marchés Publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

**d) Liquidation judiciaire :** ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du Code de Commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

**e) Redressement judiciaire :** ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du Code de Commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre ;

**f) Situation fiscale et sociale :** avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

**g) Marchés de défense et de sécurité :**

- ne pas avoir été sanctionné par la résiliation de son marché et ne pas avoir vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans, par une décision de justice définitive, pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité de l'information, ou avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et établir, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en doute ;

- avoir la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'Etat ;

**h) Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes :**

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L. 1146-1 du Code du Travail ;

- avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu de lancement de la consultation, mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du Code du Travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission ;

i) que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.

**J- Cession ou Nantissement des Créances résultant du Marché Public**

*(Cocher les cases correspondantes)*

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial ; le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article l'article 134-II 3° du Décret 2016-360 du 25 Mars 2016 relatif aux marchés publics, en produisant en annexe de l'acte d'engagement :

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

**OU**

une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif :

le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévus à l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics qui est joint au présent document ;

**OU**

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible. Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

**K- Acceptation et Agrément des Conditions de Paiement du Sous-traitant**

A, ..... le ..... A, ..... le .....

Le sous-traitant :

Le candidat ou le titulaire :

Le Député-Maire ou son représentant, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A, ..... le .....

Le Député maire ou son représentant,

<b>L- Notification de l'Acte Spécial au Titulaire</b>
---

En cas d'envoi en lettre recommandée avec  
accusé de réception

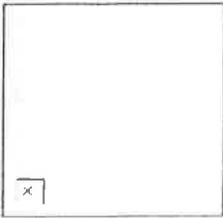
*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et  
signé par le titulaire)*

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une  
copie du présent acte spécial :

A, ..... le .....

VILLE DE ROYAN



COMMANDE PUBLIQUE

AFFAIRES JURIDIQUES

**ANNEXE N°2 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITIONS DES PRESTATIONS**

<i>Désignation de l'entreprise</i>	<i>Prestations concernées</i>	<i>Montant H.T.</i>	<i>Taux T.V.A.</i>	<i>Montant T.T.C.</i>
Raison Sociale : SIREN : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Raison Sociale : SIREN : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				

Raison Sociale : SIREN : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	<i>Totaux</i>			

En provenance de :

~~Noté Jean CAPIAUX  
Cahmet Jean CAPIAUX  
47 Guay, Hôtel de France  
75007 PARIS~~

SGRZ VZ2 - PTC 304 - 261862701 - 0817



RECOMMANDÉ :  
AVIS DE RÉCEPTION  
Numéro de l'AR : AR 2C 127 885 9543 2



Renvoyer à FRAB

Présenté / Avisé le : 02/11/18  
Distribué le :

Je soussigné déclare être

- Le destinataire
- Le mandataire

Signature  
(Préciser Nom et Prénom  
du destinataire)  
*J. Capiaux*

- CNI/Permis de conduire
- Autre : . . . . .

Signature Facteur\*

\* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.  
LA POSTE AGRÉMENT N° C606

Ville de ROYAN SS  
Hôtel de Ville Mich. Hotel 2/au étage  
80 avenue de Pontacillac  
17205 ROYAN Cedex



